

ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 octobre au 15 novembre 2016

Joyeuse Halloween!



Avis public	Page 2
Résumé de la séance du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 9
Fadoq	Page 10
Loisirs	Page 11
La Fabrique / AFEAS	Page 12-13
Maison des jeunes / CJS	Page 14
Faucon vous en parle!	Page 15
Messages	Page 17
Jeunes en santé	Page 24
Régie Intercommunale	Page 25
MRC des Maskoutains	Page 26
Nos annonceurs	Page 27

Activites et Conseils de securite
au verso du calendrier

AVIS PUBLIC

d'entrée en vigueur

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 509-2016 ÉTABLISSANT LES CONDITIONS D'UTILISATION ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE ÉLISE-COURVILLE

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude,

Ce 4e jour du mois d'octobre 2016

Nancy Carvalho
Directrice générale et secrétaire-trésorière



*EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU
3 OCTOBRE 2016 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.*

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de septembre 2016 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets :	15 739.54\$
Comptes déjà payés:	32 093.19\$
Comptes à payer:	124 676.67\$

Appels des pompiers:

17-08-2016	592, rang Fleury	arbre tombé sur la voie publique	Saint-Bernard
29-08-2016	2046, rang Fleury	Feu non conforme avec assistance de la police	Saint-Jude

Transferts de fonds:

DE: 02 22000 442	Services payés autres mun. - pompiers	909\$	
À:02 22000 143	Salaire conduct. - pompiers		80\$
02 22000 252	CSST - pompiers		42\$
02 22000 516	Location machinerie - pompiers		787\$
DE: 02 32000 411	Voirie – Services professionnels	115\$	

PROCÈS-VERBAL

À:02 32000 222	Voirie - RRQ	30\$
02 32000 331	Voirie - téléphone	85\$
DE: 02 34000 681	Éclairage de rue - électricité	235\$
À: 02 34000 529	Neige – réparation Kenworth	235\$

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

D'AUTORISER le transfert de fonds;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2017

La directrice générale informe le conseil municipal du dépôt du rôle d'évaluation devant servir pour le deuxième exercice du rôle triennal 2016-2017-2018. Celui-ci a été déposé au bureau municipal le 14 septembre 2016 et un avis public a été affiché aux deux (2) endroits habituels et publié dans le journal Le Clairon, édition du 20 septembre 2016.

Le rôle d'évaluation entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017 tel que préparé par Marc Lépine, évaluateur de la MRC des Maskoutains, est réparti de la façon suivante:

Immeubles imposables	192 850 900 \$
Immeubles non imposables	5 673 600 \$
Valeur totale	<u>198 524 500 \$</u>

AVISEURS LÉGAUX – MANDAT GÉNÉRAL

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le maire ou la directrice générale, ou tout autre représentant mandaté par la direction générale, à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 selon les termes de l'offre du 29 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ENTENTE DE PRINCIPE ENTRE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) ET GAZ MÉTRO – ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont, en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1), gestionnaires et propriétaires de l'emprise publique municipale;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la Régie de l'énergie* (L.R.Q. chapitre R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et ses membres ont déployé des efforts considérables afin que les municipalités puissent recouvrer les coûts découlant de la présence et de l'installation des réseaux de distribution des entreprises de télécommunication et de distribution d'électricité et de gaz;

CONSIDÉRANT QU' il est important que chaque partie, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un contribuable ou d'une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2 % des coûts des travaux effectués par Gaz Métro sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur de gaz;

CONSIDÉRANT QUE le 15 septembre 2013, le conseil d'administration de l'UMQ a entériné le principe et les conditions de l'entente;

CONSIDÉRANT QU'il a été convenu entre l'UMQ et Gaz Métro que l'entente prenne effet à la date de son approbation par la C.A. de l'UMQ, soit le 15 septembre 2013;

PROCÈS-VERBAL

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,
Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conditions prévues à l'entente de principe entre l'UMQ et Gaz Métro soient adoptées telles que soumises;

QUE copies de cette résolution soient transmises à l'UMQ et à Gaz Métro.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSURANCES COLLECTIVES – PROPOSITION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS - REFUS

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), par son conseil d'administration, a fait connaître sa décision de gérer elle-même, et à l'interne, l'assurance collective et a notamment constitué, à cette fin, un comité composé d'élus, de directeurs généraux de municipalité ou de MRC et de représentants de l'ADMQ et de l'ADGMRCQ;

CONSIDÉRANT QU'à l'heure actuelle, la FQM n'est pas en mesure de fournir des scénarios possibles quant au coût éventuel des assurances collectives;

CONSIDÉRANT QUE la FQM demande aux municipalités de la mandater de façon irrévocable jusqu'au 31 décembre 2017 pour agir à titre de représentant exclusif pour négocier l'adhésion de la municipalité et le renouvellement du régime d'assurance collective;

CONSIDÉRANT QUE 50% du coût de la prime d'assurance est défrayé par le personnel municipal bénéficiaire du régime;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER à la FQM de procéder à des études qui fourniraient des données plus concrètes permettant aux bénéficiaires du régime d'assurances collectives ainsi qu'au conseil municipal de prendre une décision éclairée;

DE REFUSER la proposition de la FQM telle que rédigée actuellement et d'attendre les résultats de la réorganisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL – MONTANTS ALLOUÉS POUR LE FINANCEMENT DE LA FORMATION ET MODE DE DISTRIBUTION DES MONTANTS - POSITION

CONSIDÉRANT la lettre du ministère de la Sécurité publique, datée du 18 mai 2016, concernant le Volet 3 au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel, selon laquelle un montant limité à une somme de 15 000 \$ par autorité régionale sera réservé pour le remboursement de formation des pompiers;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de cette lettre, le Ministère souhaite que les autorités régionales déterminent les formations qu'elles souhaitent soumettre au ministère de la Sécurité publique jusqu'à concurrence de ladite somme de 15 000 \$;

CONSIDÉRANT les priorités de formation établies par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles règles limitent l'accessibilité audit programme, tant monétairement que par la priorisation de certaines formations pour la municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT que ces règles sont susceptibles de brimer le développement des ressources en sécurité incendie suivant les besoins de la municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Sécurité incendie et civile de la MRC des Maskoutains formulée lors de la réunion du 26 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANIFESTER le désaccord de la municipalité de Saint-Jude quant aux nouvelles règles établies pour l'accessibilité au programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au ministère de la Sécurité publique du Québec, à M. Sylvain Rochon, député de Richelieu, ainsi qu'à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – PONCEAU DE LA RUE WILLIAM-HOUDE – AUTORISATION DE PROCÉDER AUX TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu la confirmation d'une contribution financière du programme d'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT QUE le ponceau de la rue William-Houde doit être changé ;

CONSIDÉRANT l'estimation des travaux présentée par Excavation Michel Lemay inc. en date du 5 juillet 2016 au montant de 3 465.00\$, taxes en sus.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'exécution des travaux conformément aux termes de la soumission d'Excavation Michel Lemay inc.;

DE SOUMETTRE le coût des travaux au programme d'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 « Voirie – Entretien des chemins »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL

CLUB 3 ET 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON INC. - DEMANDE DE TRAVERSES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT la demande de passage sur des chemins municipaux par le *Club 3 & 4 roues du Comté Johnson inc.* en date du 13 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que les véhicules tout-terrain emprunteront le même chemin que les motoneiges et pourront utiliser les poteaux déjà existants pour l'installation des panneaux de signalisation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER, pour la saison 2016-2017, le passage sur deux traverses soit au niveau du rang Fleury et du 6^{ième} Rang;

D'INSTALLER, si nécessaire, les panneaux de signalisation aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE - ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

CONSIDÉRANT que la *Régie d'Aqueduc Richelieu Centre* a dressé son budget pour l'exercice financier 2017 et l'a transmis à la municipalité pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget déjà approuvé par la *Régie d'Aqueduc Richelieu Centre* pour l'exercice financier 2017 tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme «Annexe A».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS - ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

CONSIDÉRANT que la *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains* a dressé son budget pour l'exercice financier 2017 et l'a transmis à la municipalité pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget déjà approuvé par la *Régie d'Acton et des Maskoutains* pour l'exercice financier 2017 tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme «Annexe B».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ANNEAU DE GLACE - ENTRETIEN SAISON 2016-2017

Sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'EMBAUCHER Monsieur Guy Dion pour la mise en place et l'entretien de l'anneau de glace au parc Elphège Filiatrault pour la saison d'hiver 2016-2017 dont la rémunération sera de 300 \$ par mois à compter du 1er janvier 2017 jusqu'au 1er mai 2017 inclusivement représentant une rémunération totale de 1 500 \$.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié dans le journal « Le Rochillais » en date du 15 août pour l'entretien et la surveillance de la patinoire et du local de la patinoire;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 20 septembre 2016 à 14h00 en présence de Mesdames Nancy Carvalho, directrice générale, Dominique Plouffe, directrice adjointe et Pascale Brouillard, commis de bureau;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée pour l'entretien et la surveillance de la patinoire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat à M. Réjean Graveline pour la somme de 7 200.00\$ incluant l'entretien de la patinoire et la surveillance du local.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2017.

Considérant qu'il existe un lien de parenté avec l'adjudicataire du contrat et qu'il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêts, M. le conseiller Claude Graveline s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

PROCÈS-VERBAL

MÉDIATHÈQUE ÉLISE-COURVILLE – ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 509-2016 ÉTABLISSANT LES CONDITIONS D'UTILISATION ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE ÉLISE-COURVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude administre sa bibliothèque municipale, ci-après nommée la Médiathèque Élise-Courville;
ATTENDU QUE la municipalité peut, en vertu de la Loi, définir les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque municipale;

ATTENDU QUE la Médiathèque Élise-Courville met en opération son nouveau système informatisé d'emprunt de documents ;
ATTENDU QUE la demande de modification des règlements acheminée par le comité et qu'il y a lieu de modifier celles qui avaient été établies par les résolutions 2008-04-083 et 2011-04-091;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 6 septembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte en cette séance le règlement numéro 509-2016 établissant les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la Médiathèque Élise-Courville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

EXERCICE DU DROIT DE VETO DU MAIRE À L'ÉGARD DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-09-191 - MAISON DES JEUNES – DEMANDE D'INTERCONNEXION INTERNET ET DE TÉLÉPHONIE

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire du 6 septembre 2016, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2016-09-191 relative à la demande d'interconnexion internet et de téléphonie de la Maison des Jeunes;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire Yves de Bellefeuille a exercé son droit de veto prévu à l'article 142 du Code Municipal;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire a expliqué aux membres du conseil les motifs l'ayant incité à exercer son droit de veto à l'égard de la résolution numéro 2016-09-191;

CONSIDÉRANT QUE cette disposition de la loi prévoit, dans un tel cas, que la décision doit être soumise à la prochaine séance du conseil pour reconsidération par celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu copie des documents suivants :

- Entente relative à la conception, la mise en place, l'installation d'équipements, l'utilisation, l'entretien, la mise à jour et le développement d'un réseau privé de fibres optiques entre la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, à la MRC des Maskoutains, et le Réseau Internet Maskoutain;
- Directives d'utilisation du réseau de fibres optiques (Rév. 11 avril 2016);
- Protocole d'entente relatif à l'installation d'équipements, la conception, la mise en place, l'utilisation, l'entretien, la mise à jour et le développement d'un réseau de fibre optique entre la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2016-09-191 se lisait comme suit :

13.2 MAISON DES JEUNES – DEMANDE D'INTERCONNEXION INTERNET ET DE TÉLÉPHONIE -

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède des installations de connexion internet à la caserne;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de Maison des Jeunes des Quatre-Vents évalue la possibilité de se relocaliser dans un autre bâtiment;

CONSIDÉRANT la demande en date du 30 août 2016 de Mme Annick Corbeil, coordonnatrice à la Maison des jeunes, à l'effet de demander une étude de faisabilité sur la possibilité d'une interconnexion internet entre les éventuels nouveaux locaux de la Maison des Jeunes et des installations municipales;

CONSIDÉRANT QU'une telle interconnexion a déjà été autorisée pour la Fabrique de la Paroisse de Saint-Jude;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la Maison des Jeunes à entreprendre les démarches relativement à l'interconnexion internet entre les éventuels nouveaux locaux de la Maison des Jeunes et des installations municipales;

D'ADRESSER une lettre d'appui à la Maison des Jeunes pour leur projet d'acquisition d'un nouveau bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

Mme la conseillère Annick Corbeil, déclare qu'elle a des intérêts personnels en regard du point 13.2 et que, en conséquence, elle s'abstient de participer aux délibérations et au vote sur cette question.

Conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, monsieur le maire exerce son droit de veto à l'égard de la résolution no 2016-09-191. Conséquemment, la directrice générale soumettra de nouveau cette résolution à la considération du conseil lors de sa prochaine séance.

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour le conseil de décider à nouveau l'adoption de cette résolution;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:

QUE LE conseil maintienne l'exercice du droit de veto du maire et refuse de réadopter la résolution numéro 2016-09-19.

Mme la conseillère Annick Corbeil, déclare qu'elle a des intérêts personnels en regard du point 13.2 et que, en conséquence, elle s'abstient de participer aux délibérations et au vote sur cette question.

5 POUR 0 CONTRE
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

MÉDIATHÈQUE ÉLISE-COURVILLE – ACHAT D'UNE IMPRIMANTE À REÇUS

CONSIDÉRANT QUE la Médiathèque s'est dotée d'un nouveau système informatique pour le prêt de livres;
CONSIDÉRANT LA recommandation de Mme Christiane Faille pour une imprimante a reçu;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la commande d'une imprimante à reçus Epson TM-T88V auprès de E.M.I. Services informatiques pour un montant de 395.00\$ taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70230 673 « Bibliothèque – informatique »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE AIRE MULTIFONCTIONNELLE DANS LA PATINOIRE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – PRÉSENTATION D'UN PROJET AU FOND DE DÉVELOPPEMENT RURAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude souhaite bonifier l'offre de services récréatifs à sa population en ajoutant une nouvelle aire multifonctionnelle dans la patinoire du Centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE le parc du Centre communautaire est fréquenté par un nombre important de citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT la pétition qui a été présentée au conseil par des adolescents souhaitant avoir un parc à planche à roulettes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut investir dans des infrastructures sécuritaires à offrir aux adolescents et adolescentes du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude n'a pas les ressources nécessaires pour mener à bien une telle démarche ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

DE PRÉSENTER au Fonds du développement rural un projet consistant à aménager une nouvelle aire multifonctionnelle dans la patinoire du parc du Centre communautaire, qui inclurait notamment :

- un parc à planches à roulettes
- un espace pour du hockey-balle
- un espace pour du ballon-panier

DE S'ENGAGER, auprès du Pacte rural, à financer la partie non subventionnée du projet pour un montant maximal estimé de 8 900\$ à partir du fonds de parc et terrain de jeux;

DE POURSUIVRE la recherche de sources de financement autres que municipales;

D'AUTORISER le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, ou, en son absence, la mairesse suppléante, madame Annick Corbeil et la directrice générale, madame Nancy Carvalho ou, en son absence, la directrice adjoint, madame Dominique Plouffe, à signer tous les documents relatifs à ce projet pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

UQROP – PROGRAMME FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL - APPUI

CONSIDÉRANT la demande d'appui de l'Union Québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) à son projet de construction d'un nouveau centre d'interprétation des oiseaux de proie;

CONSIDÉRANT QUE l'UQROP est un partenaire considérable pour la municipalité de Saint-Jude, notamment via le site de réhabilitation « Chouette à Voir! » véritable moteur touristique en Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut encourager tout projet de développement qui se veut en harmonie avec des préoccupations de conservation de la nature;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétraut,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

PROCÈS-VERBAL

D'APPUYER le projet présenté par l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) auprès de ses bailleurs de fonds en soulignant les effets positifs d'un tel développement pour la communauté de Saint-Jude ainsi que pour la région touristique de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FABRIQUE DE SAINT-JUDE – SOUPER-BÉNÉFICE – DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT la demande de M. René Bourgault, président de la Fabrique de Saint-Jude, en date du 23 septembre 2016 à l'effet que la municipalité accorde une subvention pour le souper-bénéfice de l'organisme qui aura lieu le 12 novembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU

DE VERSER à la Fabrique de Saint-Jude un montant de 100\$ à titre de subvention pour leur souper-bénéfice annuel.

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70150 951 « Subventions aux organismes »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÈGLEMENT SUR L'ENREGISTREMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SUR LE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES ET DES COMPENSATIONS – DEMANDE DE REPORT D'APPLICATION

CONSIDÉRANT que le gouvernement a décrété par l'adoption du Décret 618-2014, le 26 juin 2014, des modifications au Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations;

CONSIDÉRANT qu'en mars 2016, le ministre des finances a présenté *Le plan économique du Québec* par lequel il a annoncé une réforme administrative du Programme de crédit de taxes agricoles foncières agricoles (PCTFA) visant à assurer un traitement fiscal concurrentiel aux exploitants agricoles québécois;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la réforme annoncée, le gouvernement transférera la gestion du programme (PCTFA) à Revenu Québec et qu'il transformera les trois taux d'aide actuels en un seul au motif que cela allégera, de manière significative, la gestion du programme;

CONSIDÉRANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, les terres agricoles exploitées par un producteur enregistré au MAPAQ seront admissibles à une aide financière correspondant à 78 % de la valeur des taxes municipales, ce qui signifie que les producteurs enregistrés ne recevront plus le même taux d'aide financière pour les taxes municipales et ne recevront plus aucune aide pour le paiement des taxes scolaires;

CONSIDÉRANT qu'en annonçant cette réforme administrative, le gouvernement compte faire des gains administratifs de l'ordre de 1,5 million de dollars par année, gains qui semblent se faire, notamment au détriment des producteurs enregistrés auprès du PCTFA;

CONSIDÉRANT qu'il est approprié de réformer le programme, mais que les producteurs agricoles s'objectent à ce que cette réforme leur transfère des coûts supplémentaires, ce qui met en péril la compétitivité et le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture;

CONSIDÉRANT que d'autres solutions sont possibles sans transférer les coûts de cette réforme aux producteurs agricoles;

CONSIDÉRANT les représentations faites par les différentes associations de producteurs agricoles et municipales, dont la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec auprès du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT les enjeux importants de la réforme de ce programme;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU

DE DEMANDER au gouvernement de suspendre sa réforme administrative prévue pour le 1^{er} janvier 2017 pour permettre aux différentes associations de producteurs agricoles concernés et municipales dont la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec de faire les représentations appropriées sur les impacts réels de cette réforme sur les producteurs agricoles et de leur permettre de négocier les modalités de la réforme annoncée de façon à ce que les économies administratives escomptées ne soient pas assumées par les producteurs agricoles ni par les municipalités et que les producteurs agricoles bénéficient d'une aide favorisant la compétitivité, le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 7 novembre 2016 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!

Vous avez internet à la maison? Visitez notre site en ligne, vous êtes déjà un usager, présentez-vous à la médiathèque et nous vous donnerons votre code d'accès... Vous pourrez ainsi réserver les livres, DVD ou revues que vous aimeriez lire ou écouter... De plus, surveillez les livres à paraître et les coups de cœur de nos abonnés...

<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

Nos auteurs québécois ou canadiens



- ❑ ***Moi, maman?*** (Mélanie Cousineau)
- ❑ ***Histoires de filles sous le soleil*** (Collectif; 3 romans)
- ❑ ***Baiser v.3; Labelle et les bêtes*** (Marie Gray)
- ❑ ***Le hasard des rencontres*** (Donald Alarie)
- ❑ ***La bête à sa mère*** (David Gougreaux)
- ❑ ***Souvenirs d'autrefois ; 1918 v.2*** (Rosette Laberge)
- ❑ ***La promesse des Gélinas; Laurent v.4*** (France Iorrain)
- ❑ ***Les chevaliers d'Antarès; Manticores v.3*** (Anne Robillard)

Et les autres titres disponibles...

- ❑ ***Menace sur Rio*** (James Patterson)
- ❑ ***Idaho*** (Andria Williams)
- ❑ ***Les manipulateurs sont parmi nous*** (Isabelle Nazare-Aga)
- ❑ ***Chronique des Clifton v.5; Plus fort que l'épée*** (Jeffrey Archer)
- ❑ ***Avant toi*** (Jojo Moyes)
- ❑ ***Le coma des mortels*** (Maxime Chattam)

En plus de ces nouveautés, nous avons un bel assortiment de dons que nous mettons disponibles sur nos tablettes à chaque mois...



Jeunes lecteurs

La couronne v.5 de Kiera Cass
Gamer v.1
Les Légendaires BD v.6
Dragon Ball v.18
Ping-pong v.1 et 2



Enfants

Les bottes de Léo
Léo et Popi au restaurant
Allez hop!
L'album phosphorescent de l'océan

DVD

Démolition de Jean-Marc Vallée - **C'est compliqué** de Nancy Meyers -
Transfer de Damir Lukacevic - **Richard et le secret des livres magiques** -
Le voyage de la vie de BBC Earth

Nos activités sont OFFERTES à tous !

BRUNCH & DANSE Yvon Daunais

BIENVENUE À TOUS!

Dimanche 30 octobre, dès 11 HEURES. (Au Pavillon de L'Érable)

Pour les membres du club qui seront présents :

★ **Tirage de 2 abonnements de 1 an** de la carte de membre du Club FADOQ Saint-Jude

Cette journée s'adresse à toutes les personnes soucieuses de passer un agréable moment en bonne compagnie.

PRIX BRUNCH & DANSE

Membre	10\$
Non-membre	18\$
Enfant 4 à 11 ans	8\$
3 ans et moins	GRATUIT



DANSE SEULEMENT PM 10\$



☎ **450-250-2485**

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION de la carte FADOQ St-Jude

Dès novembre chronique:

Politique pour contrer le harcèlement, l'intimidation et l'âgisme.

Au 930 rue du Centre:

Danse : vendredi 4 novembre 2016 de 19h45 à 23h00

Prix: 10\$ par personne **Musique : Yvon Daunais**

Un généreux buffet froid inclus vous est servi en fin de soirée.



En tout temps, obtenez la carte CLUB FADOQ Saint-Jude :

1 an 25\$, 2 ans 45\$

Pour les 50 ans et plus, profitez des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec).

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 courriels : info@fadoqstjude.com



Déjeuner de Noël

Au centre communautaire de Saint-Jude

Dimanche le 11 décembre 2016

Les lutins travaillent très fort et ils ont besoin de connaître les noms de tous les amis de 9 ans et moins qui désirent se joindre à nous pour le déjeuner. Pour ce faire, nous demandons la collaboration des parents afin de ne pas oublier d'enfant sage.

Vous pouvez communiquer avec Éliane pour vous inscrire : 450 792-3500



**JOYEUX
NOËL!**

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous êtes attendus dès 9h

Gratuit pour les enfants de 9 ans et moins

8\$ pour les enfants de 10 ans et plus et pour les adultes accompagnateurs.

N'oublie pas de mettre ton pyjama lors du déjeuner!

Les frères et sœurs plus âgés ainsi que les grands-parents sont les bienvenus.

Une invitation de votre comité des loisirs

Éliane Beaugard-Langelier, Marie-Claude Dulude, Annie Bergeron, Annick Corbeil, déléguée de la municipalité : Kim Tétrault, coordonnatrice en loisir intermunicipal : Roxanne Carbonneau



CATÉCHÈSES 2016-2017

Pour les jeunes de 10 à 12 ans accompagnés d'un parent qui veulent vivre durant l'année Réconciliation-Communion- Confirmation, les rencontres seront les 3e dimanches du mois de 9h30 à 11h45 à l'église Saint-Jude à partir du 18 septembre.

Pour les 8 et 9 ans accompagnés d'un parent, les rencontres seront les 5e dimanches du mois de 11h00 à 11h45 à l'église Saint-Jude à partir du 30 octobre.

FABRIQUE DE SAINT-JUDE

SOUPER-BÉNÉFICE

SAMEDI LE 12 NOVEMBRE 2016

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-JUDE

COÛT : 25.00 \$

MENU

POULET ET CÔTES LEVÉES

Potage- Dessert-Thé-Café

Permis de boisson

TRAITEUR : PAVILLON DE L'ÉRABLE

AU PROGRAMME

17 :30 Arrivée

18 :30 Souper suivi des activités diverses.

Animation et Danse avec Mario Chassé

Tirage de prix de présence

COMPOSEZ UNE TABLE DE 8 PERSONNES

**Billets en vente au secrétariat de la fabrique : 792-3943
ou auprès des marguillier(ères)**

Liliane Leblanc : 450-792-3651 - Marie-Claude Grégoire 450 888-2457

Flore-Aimée Benoit 450-792-3819 – Mario Roy : 450- 223-9900

Normand Dufault : 450-792-3397 – Yvon Lavallée : 450-888-1844

**René Bourgault : 450-792-3427 ou Restaurant Entre-Amies ou
Épicerie M.Brazeau.**

SOUPER AUX BÉNÉFICES DE LA FABRIQUE.

VOS CÉLÉBRATIONS DES FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN



samedi 24 décembre:

18h00 Saint-Louis
20h00 St-Barnabé
22h00 Saint-Bernard
Minuit Saint-Jude

dimanche 25 décembre:

10h00 Saint-Louis



samedi 31 décembre:

19h00 Saint-Jude

dimanche 1er janvier:

10h00 St-Barnabé

Une soirée de découvertes et d'aventures avec M. David Bousquet qui viendra nous parler de sa traversée de l'Himalaya dans le nord-ouest de l'Inde. Toute une aventure!

Date: Mercredi le 9 novembre 2016

de 19h30 à 21h00

au centre communautaire de Saint-Jude

Montage visuel, période de questions, café et biscuits!

Entrée gratuite

Bienvenue à tous!

Parlez-en!

On vous attend!

Responsable: Rita Labossière



MAISON DES JEUNES / CJS



ACTIVITÉS Maison de Jeunes Et Coopérative jeunesse de service OCTOBRE / NOVEMBRE



Lundi 19h00 à 21h	Mardi 16h à 18h30	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 18h à 22h	Samedi 13h à 16h
17 Soirée Langue	18 Aide aux devoirs	20	21 Nuit des sans-abris!	22 Conseil des Jeunes / C.A. CJS
24 Soirée Langue	25 Aide aux devoirs	27 Visite aux pommes	28 Visite d'un labyrinthe	29
31 Halloween Bouh!!	1er novembre Aide aux devoirs	3	4 Cuisine biscuit	5
7 Soirée Langue	8 Aide aux devoirs	10	11 Skate parc	12
14 Soirée Langue	15 Aide aux devoirs	17 Jeux libres	18 Cuisine	19 Conseil des jeunes / C.A. CJS
21 Soirée Langue	22 Aide aux devoirs	24	25 Sport	26
28 Soirée Langue	29 Aide aux devoirs	1er décembre	2 Je suis!	3
5 Soirée Langue	6 Aide aux devoirs	8 Jeux libres	9 Brico cadeau	10

Soirée langue ADO, les lundis appelez-nous !!!



Soirée aide aux devoirs 5-6ème primaire et secondaire, MARDI soir.



Appelle-nous pour un transport, 450-250-2488 avant 17h30

Animateur, animatrice, recherché (e)!

La Maison des Jeunes des Quatre-Vents est à la recherche d'un animateur / une animatrice pour encadrer les adolescents dans le cadre de la Maison des Jeunes.

Tu as du leadership

Tu es déterminé (e) et fonceur (euse)

Tu es enjoué (e)

Tu es énergique

Tu es débrouillard (e)

Tu es responsable

Nous recherchons la personne idéale pour faire vivre de belle soirée à nos jeunes, découvrir des passions, aider au développement personnel et leur enrichissement, faire des activités sportives et/ou culturelles.

Horaire selon les disponibilités : tous les mardis soir de 15h à 18h, un jeudi soir par mois de 18h à 21h, tous les vendredis de 18h à 22h30 et le 3e samedi de 13h à 16h.

Prérequis :

- 18 ans et plus.
- Disponible à partir du 1er octobre.
- Avoir un permis de conduire valide et un véhicule.
- Les municipalités desservies sont : St-Jude, St-Bernard, Saint-Louis et St-Barnabé.

Pour information : Annick Corbeil coordonnatrice 450-250-2488, mdj4vents@hotmail.com



Halloween

CHOUETTE!
À VOIR!



SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

REMIS AU 30 OCTOBRE EN CAS DE PLUIE

11H00 À 16H00 & 18H30 À 21H00

5\$ ADULTE & 2\$ ENFANT

Activités

- Maquillage sur place
- Bonbons pour les enfants
- Venez déguisés
- Citrouilles à décorer
- Visite des sentiers
- Oiseaux de proie sur place
- Mythes et légendes sur oiseaux de proie
- Amener lampe de poche et vêtements chauds



FAUCON VOUS EN PARLE!



L'Halloween à Chouette à voir!

D'ici quelques jours, nous verrons bientôt citrouilles et décorations lugubres orner les maisons. Les journées raccourcissent et la pénombre se fait plus hâtive. Les ombres s'allongent profilant de longues silhouettes menaçantes! Profitant de cette sombre atmosphère, *Chouette à voir!* ouvre ses portes et organise une journée ainsi qu'une soirée spécialement sinistre pour l'occasion de la fête d'Halloween. Le samedi 29 octobre et remis au dimanche 30 octobre en cas de pluie, venez entendre nos légendes macabres qui glacent le sang et peut-être croiserez-vous l'infâme «Mothman» qui sévit sur notre site lorsque le soleil nous quitte.... Nous serons ouverts de 11h à 16h et de 18h30 à 21h. Il en coûte un dérisoire 5\$ par adulte et 2\$ par enfant.

Lors de cette journée/soirée d'épouvante, nous offrirons sur place un maquillage et des bonbons aux enfants, nos animatrices et bénévoles vous accueilleront vêtus de leurs plus effroyables déguisements. Venez décorer des citrouilles en plus de visites nocturnes dans nos sentiers inquiétants où oiseaux de proie nocturnes, goules, spectres et autres créatures de la nuit s'y terrent.

Si vous n'êtes pas déjà figé d'effroi par cette annonce malveillante, nous vous attendons donc en grand nombre lors de cette célébration obscure. Venez déguisés et amenez votre lampe de poche. *Chouette à voir!* est situé au 875 rang Salvail sud à St-Jude. Des tables à pique-nique sont à votre disposition pour passer une chouette journée.

-30-

Pour plus de détails, visitez le site www.ugrop.qc.ca ou contactez Josquin Danis au 514-345-8521 (poste 8545) ou écrivez à info@ugrop.qc.ca. Nous sommes également sur Facebook!



**ON SE VOIT LE 15 OCTOBRE DÈS
18H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
POUR LA FÊTE DES BÉNÉVOLES!**

MESSAGES

PORTES OUVERTES À LA CASERNE

Le **15 octobre prochain**, de **9h à midi**, les citoyens de Saint-Jude sont invités à venir visiter la caserne des pompiers située au 1427, rue Ste-Catherine. Vous pourrez vous faire expliquer le fonctionnement des équipements et des camions.

- 9h: ouverture de la caserne
- 10h: démonstration recherche de victime
- 11h: démonstration feu de cuisine

Les pompiers vous attendent en grand nombre!



INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES



Il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité de Saint-Jude entre 0h00 (minuit) et 7h00, du 1er novembre au 31 mars inclusivement. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier. Cependant, il est interdit de stationner en tout temps sur la rue St-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.

ABRIS D'AUTOS

Les abris temporaires d'hiver pour véhicules peuvent être installés à partir du 1er octobre et doivent être enlevés au plus tard le 30 avril de chaque année.



AVIS - COMPTEURS D'EAU - AVIS



Veuillez noter que l'inspecteur municipal procèdera à la lecture des compteurs d'eau vers la fin du mois d'octobre ou le début du mois de novembre. La lecture se fait à partir du compteur extérieur donc il n'est pas nécessaire qu'il entre à l'intérieur des bâtiments. Si vous êtes absent, l'employé laissera un carton; nous vous demandons de téléphoner au bureau municipal au 450 792-3855, poste 8001.

CHANGEMENT D'HEURE

Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du **5 au 6 novembre 2016** au Québec. À 2h du matin, nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'Est (ou heure d'hiver) et gagnerons une heure de sommeil.

Profitez du changement d'heure, à l'automne et au printemps, pour remplacer la pile de vos avertisseurs de fumée, et ce, pour votre sécurité. Y avez-vous pensé?



MESSAGES

RAMONAGE DES CHEMINÉES



Déjà l'automne frappe à nos portes et les feuilles colorées viendront bientôt tapisser nos terrains, nous annonçant le retour prochain de l'hiver. La municipalité de Saint-Jude désire informer qu'elle met à la disposition des citoyens des brosses de ramonage des cheminées. Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Ce service est offert gratuitement.

EXTINCTEURS

La municipalité offre gratuitement, aux citoyens de Saint-Jude, un service d'entretien et un remplissage pour les extincteurs des résidences. Il suffit simplement d'apporter votre extincteur au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Par contre, des frais au propriétaire peuvent être appliqués si des tests hydrostatiques sont nécessaires ou le remplacement des pièces défectueuses.

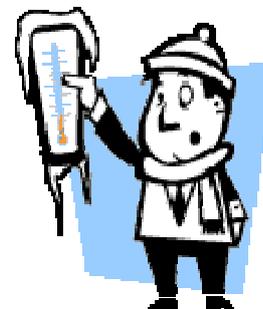


**Plus de 600 personnes aiment la page
Facebook de la municipalité de Saint-Jude.
Et vous???**
**Photos, nouvelles et partages vous y
attendent!**



Propriétaires ou locataires, pour améliorer votre confort cet hiver, nous offrons **GRATUITEMENT***:

- Conseils personnalisés
 - Calfeutrage, contre-fenêtre de plastique
 - Coupe-froid, seuil de porte
 - Pomme de douche à débit réduit
 - Thermostats électroniques gratuits*
- *Certaines conditions s'appliquent



Réservez votre place au 1 844-303-7333
Expertbatiment.ca, RBQ 5704-9520-01

VENDREDI 28 OCTOBRE

SOIRÉE CINÉMA

D'HALLOWEEN



PARANORMAN À 18 H 30

NORMAN EST UN PETIT GARÇON QUI A LA CAPACITÉ DE PARLER AUX MORTS. CELUI-CI VA DEVOIR SAUVER SA VILLE D'UNE INVASION DE ZOMBIES.

COÛT : 5-12 ANS : 1 \$

ADOS ET ADULTES : 2 \$

FAMILLE : 5 \$

UN BREUVAGE ET SAC DE GRIGNOTINES GRATUITS À PARTIR DE COUPONS REMIS À L'ENTRÉE.

LABYRINTHE À 20 H 30

GARDER SON JEUNE DEMI-FRÈRE TOBY, N'EST PAS CE QUE LA JEUNE SARAH APPELLE S'AMUSER. IRRITÉE PAR SES PLEURS, ELLE S'IMAGINE LES LUTINS DE SON LIVRE PRÉFÉRÉ, LABYRINTHE, EN TRAIN D'ENLEVER TOBY. VOYANT SON VŒU SE RÉALISER, SARAH, BOULEVERSÉE, DOIT S'AVENTURER DANS UN DÉDALE D'ILLUSIONS POUR RÉCUPÉRER TOBY.



À 20 H 15 PAUSE ET REMISE DE PRIX POUR LES JEUNES COSTUMÉS

1^{ER} PRIX : 5 \$

2^{EM} PRIX : 3 \$

3^{EM} PRIX : 1 \$

DÉGUISEZ-VOUS ET VENEZ
FRISSONNER À L'ÉGLISE DE
SAINT-BERNARD !



MESSAGES

LA VACCINATION ANTIGRIPPALE PRÈS DE CHEZ VOUS

Ne tardez pas à téléphoner, le nombre de places est limité.
Service offert entre 12 h 30 et 19 h.

Points de vaccination	Date	Téléphone	Pour les municipalités de :
-----------------------	------	-----------	-----------------------------

Réservation obligatoire entre le 24 octobre et le 11 novembre 2016

Saint-Hugues Salle municipale, 390, rue Notre-Dame	15 novembre	450 794-2832 poste 1	Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues Saint-Bernard-de-Michaudville, et Saint-Marcel-de-Richelieu
--	--------------------	-------------------------	---

Réservation obligatoire entre le 31 octobre et le 18 novembre 2016

Saint-Jude Salle communautaire, 930, rue du Centre	22 novembre	450 792-3030	Saint-Louis Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues Saint-Bernard-de-Michaudville, et Saint-Marcel-de-Richelieu
--	--------------------	--------------	--

Il est à noter qu'un point de service peut recevoir entre 70 et 90 personnes.

Autre lieu de vaccination : Le CISSS de la Montérégie-Est offre également l'opportunité à la population de recevoir le vaccin gratuitement, sans rendez-vous :

**Aux Galeries St-Hyacinthe, près du cinéma
du mardi 1^{er} novembre au vendredi 25 novembre 2016,
et disponible du lundi au vendredi, entre 13 h et 20 h**

**RESTEZ LOIN
DE LA
GRIPPE**

FAITES-VOUS VACCINER SI VOUS VIVEZ AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE
telle que le diabète, des troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

SAINT-JUDE

Pour de plus amples
informations, vous pouvez
consulter le site Internet
suivant :

www.santeme.quebec



MESSAGES



Le CCCPEM et
l'Escargot des bois
présentent:



Tempeh
8 octobre



Cuisine
sans gluten
22 octobre

À nous la bouffe! série d'automne

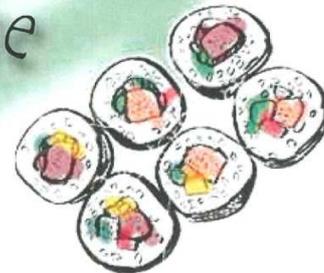


Pousses et
germinations
5 novembre

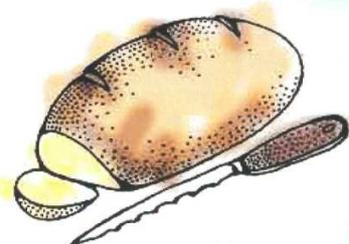


**ATELIERS
PRATIQUES**

**Les samedis
à 17h**



Sushis végés
19 novembre



Pain au levain
3 décembre

GRATUIT!
(Contributions
volontaires
appréciées)

**Au 1195 rue
Saint-Antoine**



**Cuisine des Fêtes
végétarienne**
17 décembre

Pour plus d'information: lescargotdesbois@gmail.com

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 5, septembre 2016

Semaine de la prévention des incendies

Cette année, le thème principal de la *Semaine de la prévention des incendies*, du 9 au 15 octobre, est : « **C'est dans la cuisine que ça se passe!** » Le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires visent ainsi à sensibiliser la population à adopter des comportements sécuritaires dans la cuisine.

Voici quelques conseils de prévention à adopter dans votre cuisine :

Généralités

- Toujours surveiller les aliments qui cuisent. Utiliser une minuterie.
- Ne jamais éteindre un feu de cuisson avec de l'eau.
- Ne pas ranger d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière.
- Garder un couvercle à proximité afin d'étouffer les flammes dès les premiers signes d'incendie.
- Avoir un extincteur portatif à portée de main dans la cuisine.
- Éviter de cuisiner si l'on a consommé trop d'alcool, de drogues ou de médicaments.
- Fermer le four ou la cuisinière avant de quitter la pièce ou le domicile.

Le combat des chefs

c'est dans la cuisine que ça se passe!



Semaine de la prévention des incendies
9 au 15 octobre 2016

ENSEMBLE > 
on fait avancer le Québec

Québec 

Saviez-vous que...

- La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort.
- La fumée peut prendre seulement trois minutes pour envahir toute la maison.
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu.
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps.
- La consommation excessive d'alcool ou de drogue est la cause du tiers des incendies mortels.

Attention aux brûlures

- Éloigner les enfants et les animaux des appareils de cuisson.
- Utiliser des mitaines pour sortir les plats du four.
- Déposer les plats loin du bord du comptoir de cuisine pour éviter les chutes.
- Orienter la poignée des chaudrons vers l'intérieur de la cuisinière.
- Attention à vos bras et à votre visage; la vapeur dégagée par les aliments qui cuisent peut vous brûler sérieusement.

Si vos vêtements prennent feu, arrêtez-vous, jetez-vous au sol et roulez, en vous couvrant le visage.

MESSAGES

Prévenir les feux de cuisson et de four micro-ondes

Cuisinière :

- Ne jamais jeter d'eau sur une friteuse en feu. L'eau peut occasionner une énorme boule de feu.
- Ne jamais flamber de plats sous une hotte en marche.
- Ne jamais déplacer un récipient enflammé.
- Si possible, éteindre la hotte, les éléments chauffants et ceux du four.
- **Appeler le 9-1-1**, même si le feu est éteint. Le feu peut avoir atteint le conduit de la hotte.

Four micro-ondes :

- Si le feu se déclare dans le four micro-ondes, annuler la commande de cuisson.
- Ne pas faire cuire les aliments trop longtemps.
- Éviter le papier d'aluminium dans le four micro-ondes.
- Ne jamais ouvrir la porte si le plat prend feu.
- Débrancher l'appareil si le cordon est accessible.
- **Appeler le 9-1-1**, même si le feu semble éteint.
- Faire inspecter l'appareil avant de le réutiliser.

Les enfants dans la cuisine

Pour les petits chefs en herbe, prendre le temps de les encadrer et de leur inculquer les règles de base dans une cuisine. Imposer des limites en l'absence d'adulte afin d'éviter le pire.



Utilisation des autres appareils

Réchaud à fondue, poêles à raclette, plaques chauffantes, etc. :

- Déposer le réchaud sur une surface incombustible.
- Éviter les nappes et les napperons.
- Lorsqu'un réchaud électrique est utilisé, attacher le cordon à une patte de la table loin des enfants et des animaux.
- Lors d'utilisation d'un brûleur à combustion, s'assurer qu'il est refroidi avant de le remplir. Utiliser plutôt un deuxième brûleur, au besoin.

Friteuse :

Ne jamais utiliser un chaudron. Prendre une friteuse certifiée CSA ou ULC munie d'un thermostat et l'éteindre immédiatement, une fois la cuisson terminée.



Service régional de prévention incendie
Chronique de la MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127
prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca

Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.



Le casse-tête des lunchs est de retour !

Pour que la préparation de la boîte à lunch ne soit pas une corvée, incorporez au menu des aliments des quatre groupes alimentaires, en tenant compte des goûts de vos enfants et en faisant preuve d'un peu d'originalité. Voilà la recette gagnante d'une boîte à lunch santé!

Cette année, l'équipe de Jeunes en santé vous proposera des recettes pour mettre de la couleur dans votre boîte à lunch et celle de vos tout-petits.

Ces recettes toutes simples et bonnes pour la santé vous faciliteront la vie.

Pour le mois d'octobre, une recette de salade de pâte au thon vous est proposée.

Salade de pâte au thon

Ingrédients

- 1 ½ tasse (375 ml) de pâtes fusillis (donne 4 tasses de pâtes cuites)
- 1 tomate, coupée en dés
- ¼ poivron vert, coupé en dés
- 1 oignon vert, haché finement
- 1 tasse (250 ml) de maïs en conserve
- 1 conserve de thon pâle en morceaux, égoutté
- 1 c. à table (15 ml) de yogourt nature
- ⅓ tasse (75 ml) de mayonnaise
- 1 c. à thé (5 ml) de jus de citron
- 2 c. à table (30 ml) de persil séché
- 1 c. à table (15 ml) d'épices italiennes
- 1 c. à table (15 ml) de poudre d'ail
- Au goût: sel, poivre

Préparation

1. Faire cuire les pâtes dans une grande casserole d'eau bouillante jusqu'à ce qu'elles soient tendres.
2. Égoutter les pâtes et laisser refroidir.
3. Déposer les pâtes refroidies dans un grand bol et ajouter les autres ingrédients.
4. Bien mélanger et servir.

Pour découvrir de nouvelles recettes, visitez notre site internet
www.jeunesensante.org

RÉGIE INTERMUNICIPALE



Saine gestion des matières résiduelles

La MRC des Maskoutains invite les citoyens à poursuivre leurs efforts

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui se tiendra du 15 au 23 octobre, la MRC des Maskoutains encourage les résidents de son territoire à poursuivre leurs efforts afin de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement.

Au quotidien, nos gestes et nos choix ont un impact important sur la quantité de déchets que nous produisons. Il est utile de se rappeler quelques alternatives écologiques issues du concept des 3RV-E qui permettent de réduire considérablement l'élimination de matières résiduelles, soit la réduction à la source, la réutilisation ou le réemploi, le recyclage et la valorisation.

Révisé en 2015, le *Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains* (PGMR) a reçu l'aval du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, qui notait alors, dans une lettre adressée à la MRC : « l'excellente qualité du projet de PGMR », tout en soulignant que les objectifs régionaux du Plan d'action 2011-2015 avaient été dépassés.

Les efforts de chaque citoyen comptent dans la balance et font en sorte que nos objectifs de réduction sont dépassés, mais il est encore possible de faire mieux, notamment par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de nos résidus dangereux.

Le *Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains* est en ligne sur le site Internet de la MRC.

Rendez-vous sur le site de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) pour obtenir de l'information sur les services offerts et avoir accès à ses bulletins d'information, au calendrier des collectes, etc.

Source : Denyse Bégin, Agente de communication
MRC des Maskoutains
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 768-3001





Bourse agricole Les jeunes invités à déposer leur candidature



Saint-Hyacinthe, le 14 septembre 2016 – L'appel de projets pour la Bourse agricole 2016 est en cours. La MRC des Maskoutains, le Salon de l'agriculture et leurs partenaires invitent les jeunes entrepreneurs à l'oeuvre sur le territoire de la MRC à soumettre leur candidature pour obtenir une bourse de 10 000 \$. Ils ont jusqu'au 11 novembre pour transmettre leur dossier à la MRC.

« La Bourse agricole existe dans la région depuis près de 10 ans. La MRC est heureuse de pouvoir compter sur des partenaires majeurs des secteurs agricole et financier qui, comme elle, croient à l'importance d'encourager les jeunes entrepreneurs agricoles en leur permettant d'exercer le métier qui les passionne », a indiqué M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

« Au Salon de l'agriculture, encourager la relève fait partie de notre mission. La Bourse agricole est une belle occasion d'aider des gens qui construisent l'agriculture de demain », a souligné pour sa part M. Réal Laflamme, l'un des administrateurs du Salon de l'agriculture, partenaire de la Bourse agricole depuis le début. Dans le cadre du lancement de la période de mise en candidature, la MRC et ses partenaires ont accueilli M. Matthieu Beauchemin, propriétaire du Domaine du Nival, à Saint-Louis, et récipiendaire d'une Bourse agricole, en 2012.

Passionné de vigne et de vin, mais surtout de défis, il a mis tout son coeur à apprendre le métier de vigneron. On dit qu'il trouve aujourd'hui dans cette grande aventure de quoi assouvir sa curiosité insatiable et son besoin de dépassement.

« La Bourse agricole a été pour nous un véritable levier qui a donné beaucoup de crédibilité à notre projet, et ce, avant même que les premières vignes ne soient plantées. L'aide reçue nous a permis d'acquérir des équipements de pointe dès l'année de plantation des vignes pour ainsi démarrer notre production du bon pied », a raconté le jeune entrepreneur agricole.

Critères et procédures

Le soutien financier vise à reconnaître les efforts des jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. Ils doivent être ou en voie de devenir propriétaires, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole située sur le territoire de la MRC des Maskoutains, être membres de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), détenir une formation répondant aux critères de la Financière agricole du Québec et avoir au moins un an d'expérience en agriculture.

Pour participer, il faut soumettre un formulaire d'inscription disponible à la MRC des Maskoutains ou sur son site Internet au mrcmaskoutains.qc.ca, à l'onglet Développement économique (financement). Le formulaire doit être accompagné d'un plan d'affaires, ou d'une description complète du projet justifiant un besoin d'accompagnement, et d'une lettre de motivation expliquant les particularités du projet. La date limite pour soumettre les dossiers de candidature est le vendredi 11 novembre, avant 16 h.

La Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe est offerte grâce à la contribution de la MRC des Maskoutains, du Salon de l'agriculture, de la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe, M^{me} Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, Desjardins Entreprises, le Réseau Agriconseils Montérégie-Est, Deloitte, Agrocentre St-Hyacinthe/St-Pie, Financement agricole Canada, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, le Syndicat de l'UPA des Maskoutains Nord-Est, le Syndicat de l'UPA de la Vallée maskoutaine et La Coop Comax.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter M. Steve Carrière, agent de développement rural à la MRC des Maskoutains, au 450 768-3005.

NOS ANNONCEURS

AA

Bienvenue les mardis à Saint-Jude!

Vous avez un problème avec l'alcool ?
Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des Alcooliques Anonymes.

Réunion type discussion pour alcooliques seulement.
Tous les mardis à 19h45 à la Sacristie de l'église de Saint-Jude.

Nos membres vous accueilleront!

INSTALLATIONS SEPTIQUES



Excavation Laflamme et Ménard inc.
Nous sommes une **équipe spécialisée** et nous **détenons l'expérience** dont vous avez besoin pour votre projet.

Notre expertise fait de nous un des plus importants installateurs dans ce domaine de la région.

Intégrateur
Partenaire de service

Ecoflo

BIONEST
Assainissement des eaux usées

HYDRO-KINETIC

1590, rang Saint-Édouard, Saint-Simon, QC J0H 1Y0

www.excavationlaflammeetmenard.com RBO: 2734-4415-96

EXCAVATION
LAFLAMME et MÉNARD inc.

P PION
TRANSPORT

SOUSSION GRATUITE
450 798-2344

CONTACTEZ-NOUS SANS TARDER.

CRÉDIT D'IMPÔT
RÉNOVERT

Économisez jusqu'à 20%
Valable jusqu'au printemps 2017

Financement disponible

Accord D
Desjardins

NOS ANNONCEURS

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
Plus de 25 ans d'expérience



- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraissant et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc
161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

CONTACT
RICHELIEU-YAMASKA

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise

Intervention 24 hrs / 7 jrs
420, Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4N9

1-450-774-6952
(sans frais) **1-866-APPELLE**
(277-3553)
www.contactry.qc.ca

Depuis 25 ans

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernichoux



Mélanie Cordeau
Éducatrice diplômée

885 4^e rang
St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
1315, rue St-Édouard
St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL



450 792-2447
electricite@bryanjacques.com
www.bryanjacques.com

Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBO: 5686-0406-01

ROYAL LEPAGE
Multi-Services
AGENCE IMMOBILIERE



Jocelyn Bachand
Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ **Certificat cadeau**

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs : dos, cou, épaules

Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
Cell : 450-779-5702
645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville

NOS ANNONCEURS

Service de garde des p'tits nombrils

931 Ménard
Saint-Jude, J0H1P0
Tél 450-501-2242
Adresse électronique:

Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com



Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!

OSTÉOPATHIE

Marie-Eve Tanguay, B.Sc.



SUR RENDEZ-VOUS
450-341-2555

1046 ST-EDOUARD
ST-JUDE, QC

www.osteopathie-marievetanguay.com



www.coopauxp'titssoins.com

450 771-0605



Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

St-Hyacinthe (450) 278-4636 Rive-Sud (514) 444-4636



Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel



Daniel Guertin

Courtier immobilier agréé

www.danielguertin.com

viacapitale

AFFAIRES Daniel Guertin

450 250 0555

Agence immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

Mélissa Guertin

Courtier immobilier

www.melissaguertin.com



Les amis de Rafouki

Garderie privée en milieu familial

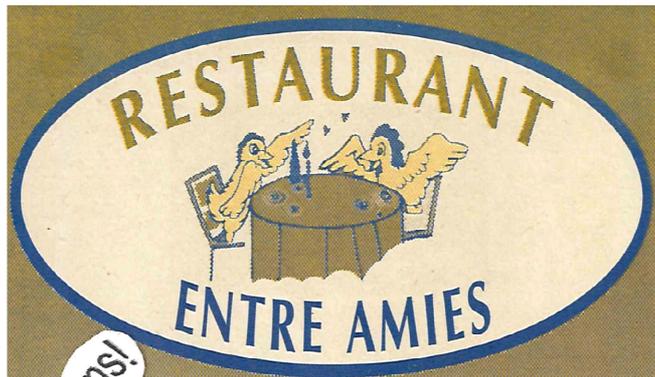
Véronique Guertin

696 Rang Saint-Roch
Saint-Barnabé-Sud, J0H 1G0

450-518-3083
cell. 450-502-3008
macamelea@hotmail.com



NOS ANNONCEURS



Déjà 18 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0

Tél.: (450) 792-3736

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES
 Poussière Magique - Barbe à papa - Pop Corn - Snow Cone
POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!
www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060

TANIA SLOBODIAN

DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

RÉPARATION de PETITS MOTEUR
JEAN MALO
 Tondeuse, souffleuse, scie à chaîne, ect.

736, rang St-Roch
 St-Barnabé-Sud
 450-792-3975

Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances



COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY

1275, route de Michaudville
 St-Jude QC J0H 1P0

Sur rendez-vous
 mer. 9h00 à 17h00
 jeu. 9h00 à 18h00
 ven. 9h00 à 19h00
 sam. 8h30 à 12h00

450 792-2398

NOS ANNONCEURS



792-3831

Boucherie Gaudette

Abattage et débitage pour congélateur
Boeuf, veau, porc
Comptoir de viandes
Poulet, poisson, viandes froides
Coupe française, Produits maisons

878 rue St-Edouard
Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Emball. sous vide Marie-Claude Grégoire,
propriétaire

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles



450-792-3090
cliniquemassov.c@rimaskoutain.com

DL COMPTABILITÉ DL

St-Antoine-sur-Richelieu

Comptabilité informatisée
Impôts (personnel, autonome, incorporation)
Tenue de livres
Rapports gouvernementaux
Support technique et formation
Logiciels utilisés : Sage 50, Profile
Autres Logiciels : Avantage, Dynacom



Denise Lecompte **514 567-4827**
services.comptables comptabilitedl@videotron.ca

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450-792-2180

Service de garde Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de michaudeville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187

NETTOYAGE S. Blais inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325
1524, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0



PLOMBERIE PROJESS

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RESIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire:
Jessey Provincial
plomberieprojess@gmail.com

880 5633-794 05

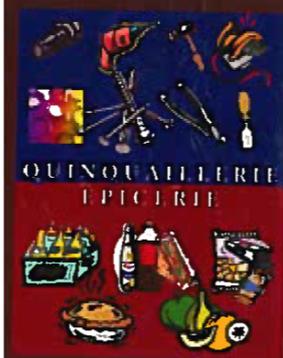
GLOBAL peintures industrielles



Mario Bazin, président

802, Saint-Edouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0 T 450 792 3844
admin@globalpeintures.com

NOS ANNONCEURS



**LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.**

**QUINOUAILLERIE
ÉPICERIE**

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : **(450) 792-3891**



Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



EAGLE DIGI EYE
Système de Surveillance Numérique
Digital Surveillance System

Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme

**Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole**

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

CANASA Bureau de la Sécurité privée Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBQ: 8342-7120-06



Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
ET DE LÉGUMES
CORBEILLES DE FLEURS
TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans Le Rochvillois Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.



Leslie Ruckstuhl
Courtier immobilier agréé
leslie.ruckstuhl@viacapitale.com

450 250 0555
leslieviacapitale.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5
F 450 250 0556

viacapitale Affaires
Agence immobilière

>> On connaît le marché



**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**

Vente et installation

Tapis
Prélat
Céramique
Tuile

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0
Tél: 450-792-2007
fax: 450-792-2443

NOS ANNONCEURS

Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

Maçonnerie MICHAUDVILLE

Éric Berthiaume
Président

Cellulaire **450.278.5734**

Maçonnerie générale
Pose de . briques
. pierres
. blocs

Réparation de tout genre
ESTIMATION GRATUITE



Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J2S 1K0
Tél.: (450) 787-3133
Télex: (450) 787-2765

Voyage VASCO Galeries St-Hyacinthe
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5
www.vascosthyacinthe.com



**THIBAUT - CHAGNON
GAUDREAU - OUIMET**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Danielle
GAUDREAU, CPA, CGA
dgaudreau@tcgo.ca

5425, boul. Laurier O., suite 103
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3V6
Tél.: 450 774-0340, p. 235
1 800 463-0340
Télex.: 450 774-0034

PME Comptabilité Plus
Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des papiers et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

757, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc, J0H 1P0
téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel: pme comptabilite plus@hotmail.com



SALON DE COIFFURE TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire

ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q. : 8000-8196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
450 792-3260

SECTEURS
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

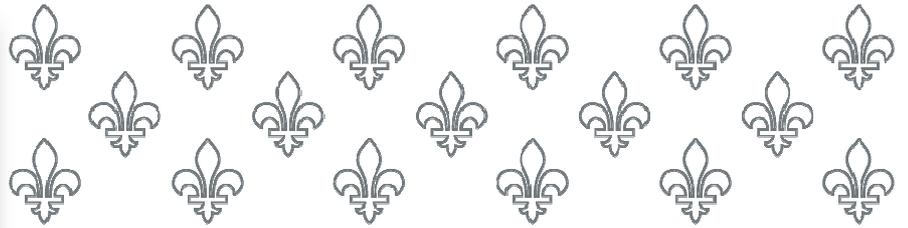
PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Grande salle		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidants	+60.00\$	+60.00\$



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy

Téléphone: (450) 742-3781

1-866-649-8832

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Michael W. Savard (438) 448-8118

M. Claude Graveline (450) 792-2496

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Marco Beaudry (450) 768-3421

Mme Annick Corbeil (450) 792-2142

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



**Le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du conseil :
930 rue du Centre**

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

Alexandre Bonin, inspecteur municipal

Eddy Perez, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les **vendredis** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement local

Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisirs

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude les vendredis matin de 9h00 à 10h30 au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télocopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télocopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-866-APPELLE (277-3553)
www.contactry.qc.ca

Service internet

(450) 771-5065
www.rimaskoutain.com

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450)792-2001

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

